

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 3 AVRIL 2023

Sont présents:

-Les conseillères mesdames Sophie Bouchard, Marielle Gauthier, Chantal Godbout, Blaise Boisvert
-Le conseiller M. Réjean Bernard.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Fanny Dupras.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2. 23-04-59: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2023;**
- 4. Avis de motion et dépôt règlement 253 : Constituant un comité consultatif d'urbanisme et de démolition de bâtiments patrimoniaux remplaçant le règlement 146**
- 5. Correspondance;**
 - 1) Invitation au rassemblement des élu 25-26 mai 2023
 - 2) Dénonciation FC Géo synthétique
 - 3) Demande des mini maisons roulottes
 - 4) Demande de consentement municipal
 - 5) Souper-conférence à saveur régionale
 - 6) Rapport Club Lac Nautique
 - 7) Sécurité civile recrue printanière
 - 8) Report transmission rapport financier
- 6. Présentation des comptes à payer;**
- 7. Diverses résolutions:**
 - 1) Rapport de visite de prévention incendie 2022;
 - 2) Demande Résolution matières organiques par biométhanisation;
 - 3) Demande permis castors 2023;
 - 4) Entente SPCA Contrat 2023;
 - 5) Achat d'Abats poussière-2023;
 - 6) Candidature poste Ouvrière à l'entretien des routes- travaux publics;
 - 7) Programme d'aide à l'entretien du réseau router local (Reddition de comptes 2022);
 - 8) Formation COMBEQ Zonage Agricole;
 - 9) Soumission téléphonique IP Alarme La Sarre ;
 - 10) Transport Adapté;
 - 11) Vente pour taxes 2022;
 - 12) Programmation TECH 2019-2023 version 3;
 - 13) Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;
 - 14) 3 Tirages Jeunesse, PFM et MADA;
 - 15) Soumission CIM sauvegarde externe;
 - 16) Assurance FQM
 - 17) Autorisation signature ED du Ministère Ressource Naturelle forêts 2023-2028
 - 18) Nouveau Programme Voirie 2023
 - 1) Demande PPA-CE (Année)
 - 2) Demande PPA-ES (3 ans)
 - 19) Fond De mise en Valeur des Lots Intramunicipaux
- 8. Période de questions (de 19h30 à 20h);**

9. Voirie

- 1) Résumé Directeur Opérateur en Voirie
- 2) Ouverture des ruelles plaintes
- 3) Plainte citoyen banc de neige
- 4) Location trou d'homme ponçons GPS

10. Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;

- 1) Info : Élection 4 juin 2023
- 2) Encombrants 2023
- 3) Hommage aux bénévoles et arrivants – Avril 2023
- 4) Info- P-00236 Saugeen
- 5) Info- P-00228 Marauteur
- 6) Terrain autre coté Rivière zone verte et lot épars suggéré demandé MRC
- 7) Vérification comptable 2023

11. Varia : Sujet Divers

12. Clôture de la séance. Il est ___ h ___

**3. 23-04-60: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
7 MARS 2023**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2023 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 mars 2023

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4. 23-04-61: AVIS DE MOTION

4.1 4.1 Avis de motion est donné par Mme Marielle Gauthier qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement no 253 « Comité de consultatif d'urbanisme et de démolition des bâtiments patrimoniaux remplaçant le règlement #145

5. CORRESPONDANCES

23-04-62 : INVITATION RASSEMBLEMENT ÉLUS 25-26 MAI 2023

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Marielle Gauthier, et résolu à l'unanimité que deux élus se présentent le 26 mai 2022 à ce rassemblement des élus organisé par la conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue 2023.

6. 23-04-63 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour mars 2023, au montant de **47 832.73 \$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de mars 2023 au montant de **1 779.62 \$**

- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en mars 2023 pour les semaines 9-10, 11-12 pour un montant de **15317.20 \$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de février 2023 payées en mars 2023 pour **3262.76 \$**.
- Soit : le grand total des dépenses pour mars 2023 pour **68 192.31 \$**.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7. DIVERSES RÉOLUTIONS

1) 23-04-64 : Dépôt du Rapport de visite de prévention incendie 2022

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale dépose le rapport de visite de prévention incendie 2022 préparé par M. Carol Gauthier, coordonnateur en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par et résolu à l'unanimité d'accepter ce rapport tel quel.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

2) 23-04-65: Octroi du mandat à la MRC d'Abitibi-Ouest pour le dépôt d'une demande d'aide financière au programme de traitement de matières organiques par biométhanisation et compostage – Volet II (PTMOBC-Volet II) (Acquisition de bacs – Matières organiques) pour la Municipalité de La Reine

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Reine a compétence dans le domaine de la collecte des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT le projet de la Municipalité de La Reine de procéder à l'acquisition de bacs de 240 litres pour la collecte résidentielle des matières organiques ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Reine envisage de procéder à un appel d'offres commun pour cette acquisition, de façon à obtenir le meilleur prix possible ;

CONSIDÉRANT les discussions que la Municipalité de La Reine a avec, notamment, les municipalités locales du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest aux fins de convenir d'une entente afin que la MRC soit mandatée pour procéder à un appel d'offres commun ;

CONSIDÉRANT QUE dans ce contexte, il est opportun de requérir de la MRC d'Abitibi-Ouest qu'elle produise et dépose, pour et au bénéfice de la Municipalité de La Reine, une demande d'aide financière dans le cadre du PTMOBC-Volet II ;

Il est proposé par Mme Sophie bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu

QUE la Municipalité de la Reine autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à déposer, pour et en son nom, une demande d'aide financière dans le cadre du Volet II du Programme de traitement de matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC – Volet II) ;

QUE la Municipalité de La Reine confirme le nombre de bacs résidentiels requis et inscrits dans le tableau en annexe, cette dernière faisant partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la MRC d'Abitibi-Ouest soit autorisée, pour les fins du dépôt de cette demande et de son traitement, à fournir au ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) toute information pertinente que la municipalité de La Reine s'engage à communiquer à la MRC d'Abitibi-Ouest sur demande ;

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la MRC d'Abitibi-Ouest ;

QUE la présente résolution soit effective à compter du moment où la MRC d'Abitibi-Ouest aura accepté le mandat par résolution de son conseil.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

3) **23-04-66 :** **Demande permis castors 2023**

Il est proposé par M. Réjean Bernard appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité que la directrice générale soumet une demande de démantèlement de Castor pour l'année 2023.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

4) **23-04-67:** **Entente SPCA contrat 2023**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, de nommer la mairesse Mme Fanny Dupras, signataire de l'entente à conclure avec la SPCA Abitibi-Ouest pour 2023.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

5) **23-04-68 :** **Achat d'Abats poussières 2023**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité, de demander des soumissions pour l'achat d'Abats poussière pour 2023 pour la municipalité de La Reine

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

6) **Candidature ouvrier entretien routes-travaux publics**

Cette demande de candidature sera retirée pour l'instant et le candidat(e) recherché(e) sera un journalier et sera affiché au besoin.

7) **23-04-69:** **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (Reddition 2022)**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ont versé une compensation de 198 314.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Marielle Gauthier, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de La Reine informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

8) **23-04-70 :** **Formation COMBEQ Zonage Agricole**

Il est proposé par M. Marielle Gauthier, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, d'accepter la demande de l'inspecteur M. Jean-Guy Hébert pour une formation sur le zonage agricole les 29-30 mai et 6 juin 2023. Le coût de la formation sera séparé entre plusieurs municipalités.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

9) **23-04-71 :** **Transport adapté**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité de mandater la mairesse de signer l'entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté pour personnes handicapé , lorsque que l'entente sera nécessaire.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

10) **23-04-72 :** **Confirmation Vente pour taxes 2022 MRC**

CONSIDÉRANT QUE les immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes, nous ont été soumis par la MRC de l'Abitibi-Ouest;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'exclure 1 matricules à la vente de non-paiement de taxe soit : 0414 32 3729 et d'en aviser la MRC d'Abitibi-Ouest.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

11) **23-04-73 :** **Programmation TECQ 2019-2023 Version 3**

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 3¹ ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 3¹ ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Il est proposé par M. Réjean Bernard appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité d'approuver cette résolution tel que mentionnée ci haut et que cette résolution soit déposée dans le PGAMR par la directrice générale comme demandé.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

12) 23-04-74 : Journée Internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

13) 23-04-75 : 3 Tirages Sondage JEUNESSE, PFM et MADA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait organisé trois tirages pour les citoyens qui répondaient à un sondage dans trois catégories différentes soit : Politique MADA (55 ans et +), Politique PFM (18 à 54 ans) et Politique jeunesse (moins de 18 ans), pour un prix de 100\$ dans chaque politique des citoyens qui avaient répondu;

Il est proposé par Mme Blaise Boisvert appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de faire les trois tirages pendant la réunion et les gagnants(es) sont : Politique MADA; Mme Liette Gallichan, Politique PFM; M. Jean-François Gauthier, Politique jeunesse; Mlle Molly Riopel. Les prix seront remis en chèque de 100.00\$ chacun.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

14) 23-04-76 : Soumission CIM sauvegarde externe

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de mandaté la directrice générale a demandé une soumission par CIA pour sauvegarder les données comptables et toutes données des deux ordinateurs de la municipalité de La Reine avec une sauvegarde externe.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

15) 23-04-77 : Assurances FQM

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu que Mme Fanny Dupras, mairesse soit autorisé, par la présente résolution, à signer le contrat d'assurance FQM

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

16)23-04-78 : Autorisation signature ED MR naturelles 2023-2028

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu que Mme Fanny Dupras, mairesse soit autorisé, par la présente résolution, à signer l'entente de délégation de gestion avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts couvrant la période 2023-2028.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

17)23-04-79 : Demande de PPA-CE

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-PPA-CE (UN AN)

CONSIDÉRANT, LE DÉPÔT PRÉVU DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023 SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE PAR LE CONTREMAITRE OPÉRATEUR EN VOIRIE;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine de demander une subvention dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale PPA-CE; (Demande sur un an) s'il y a lieu**, au ministère des Transports soit le chemin route rang 8 jusqu'au village pour l'épandage de gravier, creusés les fossés et remplacer les ponceaux ainsi que du débroussaillage majeur sur la route La Reine vers St-Lambert. La demande sera déposée et envoyé par la directrice générale.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

18)23-04-80 : Demande de PPA-ES

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-PPA-ES (3 ANS)

CONSIDÉRANT, LE DÉPÔT PRÉVU DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023 SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE PAR LE CONTREMAITRE OPÉRATEUR EN VOIRIE;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine demande une subvention dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale PPA-ES; (Demande sur trois ans) s'il y a lieu**, au ministère des Transports, soit le chemin route rang 8 jusqu'au village pour l'épandage de gravier, creusés les fossés et remplacer les ponceaux ainsi que du débroussaillage majeur sur la route La Reine vers St-Lambert. La demande sera déposée et envoyé pour fin avril 2023 par la directrice générale.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

19)23-04-81 : Fond de mise en Valeur des lots Intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest.

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);

CONSIDÉRANT QUE l'année de référence s'échelonne du 1er janvier au 31 décembre;

CONSIDÉRANT QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE l'Association Multi-ressources La Dualco souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : déblaiement d'hiver, reboisement, scarifiage, dégagement et mise en forme;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière demandée est de 11 272,51 \$, soit 10 % du montant de la subvention totale de 112 452.55 \$.

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu : D'appuyer la demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 11 272,51 \$;

D'autoriser la directrice générale Mme Lise Bégin à signer la documentation relative au projet, s'il y lieu

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS (DE 19H30 À 20H):**

8. **VOIRIE:**

- 1) Résumé Directeur Opérateur en Voirie
- 2) Ouverture des ruelles plaintes
- 3) Plainte citoyen banc de neige
- 4) Location menold ponçons GPS

10. **RAPPORTS DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS:**

- 1) Info : Élection 4 juin 2023
- 2) Encombrants 2023
- 3) Hommage aux bénévoles et arrivants – 5 Mai 2023
- 4) Info- P-00236 Saugeen
- 5) Info- P-00228 Marauteur
- 6) Terrain autre coté Rivière zone verte et lot épars suggéré demandé MRC
- 7) Vérification comptable 2023

11. **VARIA : Sujet Divers;**

12. **23-04-82 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyée par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 21h38.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

Directrice générale Greffière Trésorière
Lise Bégin

Mairesse
Fanny Dupras-Rossier

Je, Fanny Dupras-Rossier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.